Election législative du 12 juin 1988 - 17e Circonscription du Nord (Douai-Arleux)

Jacques VERNIER

en tête au premier tour

un homme profondément social

C'est la raison pour laquelle de nombreuses villes et hameaux ouvriers de la circonscription ont voté massivement pour lui au premier tour



Je me battrai pour le Douaisis comme je me suis battu depuis 5 ans pour Douai

Jacques VERNIER a déjà fait, avec succès, de nombreuses interventions qui profitent à l'ensemble du Douaisis

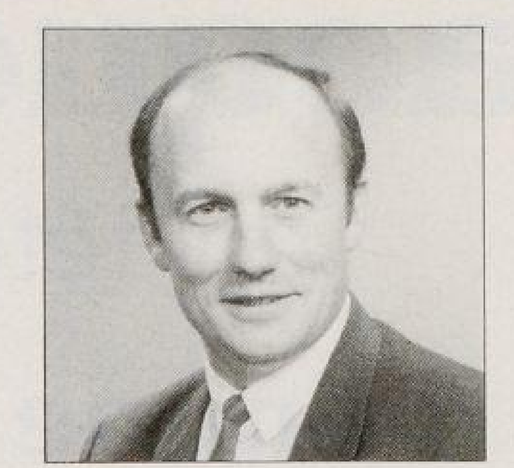
- la création du **SMUR** (service médical d'urgence) à l'hôpital de Douai
- l'arrivée d'un **scanner à l'hôpital** de Douai
- l'arrivée d'un **accélérateur de particules à la clinique** radiologique
- le développement du **lycée agricole** de Wagnonville (création de BTS)
- l'intervention auprès de la Région pour démolir les préfabriqués du **lycée technique** et les remplacer par des bâtiments neufs
- la desserte de DOUAI par le **TGV** (6 trains par jour qui mettront PARIS à 1 h 05 du DOUAISIS)
- le maintien des soins pour les **silicosés**
- l'accroisement des subventions de l'Etat pour **la rénovation des cités minières**
- le désenvasement des **étangs de la Sensée** (en 1982 déjà, Jacques VERNIER, à l'époque responsable de l'Agence de l'Eau, animait un débat sur cette question à Lécluse)
- la terminaison de la **rocade minière** Nord
- le maintien à Douai des 2 **Ecoles Normales**
- l'implantation d'un **tribunal de commerce** et d'un nouveau **tribunal d'instance**
- la création d'un **Centre d'hygiène antialcoolique**
- la construction d'un nouveau **Hôtel de Police** et le renforcement des effectifs de police et de gendarmerie, **pour mieux lutter contre la délinquance**

Notre priorité : "le douaisis avant tout"



Jacques VERNIER

- 43 ans, marié, 4 enfants
- polytechnicien, ingénieur
- directeur de l'Agence de l'Eau de 1974 à 1983
- fondateur en 1976 de l'Association Douai-Consommateurs, qu'il anima pendant 7 ans
- Président du PACT (association pour les mal-logés) de DOUAI de 1976 à 1983
- auteur en 1981 du "Guide pratique de Douai"
- Maire de DOUAI et Conseiller régional depuis 1983
- élu Député européen en 1984*



Patrick MASCLET
(Suppléant)

- 36 ans
- marié, 1 enfant
- professeur agrégé de génie électrique au Lycée technique de Douai
- Président des parents d'élèves du Collège et de l'Ecole primaire d'Arleux
- Secrétaire-trésorier de la société de pêche "L'Arleusienne".

** Conformément à la loi sur le non-cumul des mandats, Jacques Vernier abandonnera son mandat de député européen s'il est élu député.*

Jacques VERNIER : une action sociale exemplaire

- en 1976, il crée **DOUAI CONSOMMATEURS,** une association qui vient en aide aux personnes dans des problèmes d'achat ou de location. Il consacre bénévolement 10 à 15 heures de son temps libre, chaque semaine, au fonctionnement de cette association qui sera la plus importante de FRANCE en quelques années.
- également en 1976, il devient le Président du **PACT** de DOUAI, association créée du temps de l'Abbé Pierre. Il vient ainsi en aide aux familles mal logées.
- en 1981, il lance le **Centre d'Information sur l'Habitat.** Cet organisme, installé rue Victor Hugo dans l'ancienne Sous-Préfecture de DOUAI, conseille gratuitement pour tout ce qui concerne les problèmes de contrats, de financement pour l'achat ou la location d'un logement.
- ce sera également en 1981 que Jacques VERNIER rédigera **le Guide pratique de DOUAI** pour rendre service aux habitants de DOUAI et de ses environs : un livre de près de 400 pages, rempli de conseils, d'adresses, de renseignements.
- en 1983, il devient le Maire de tous les Douaisiens et c'est en matière d'œuvres sociales (2ème budget municipal après celui du personnel) qu'il démontre que l'on peut associer efficacité et générosité :
  - abattement de la taxe d'habitation pour les plus démunis (seulement 6 communes sur 64 dans l'arrondissement de DOUAI pratiquent cet abattement !)
  - en faveur des personnes âgées : 7 clubs ; organisation de nombreuses sorties et nombreux spectacles ; restauration à domicile ; soins à domicile
  - en faveur de la famille et de la jeunesse : 2 crèches (120 places), 1 halte garderie, un centre aéré qui fonctionne 6 semaines en été, 20 écoles municipales de sport gratuites, une quinzaine de classes de neige par an, des cantines scolaires à tarifs très bas pour les personnes sans ressources, etc.

Ces actions démontrent que personne n'a le monopole du cœur.

Imp. Lefebvre-Lévêque - Douai